

Génocide au Rwanda : le procès reprend à Bruxelles avec un seul des deux accusés

Laure Broulard

RFI, 11 octobre 2023

En Belgique, le procès de deux anciens responsables rwandais accusés d'avoir participé au génocide des Tutsi a repris mercredi 11 octobre devant la Cour d'assises de Bruxelles. L'un des mis en cause, Pierre Basabose, est toujours absent car hospitalisé pour une quinzaine de jours.



L'ancien responsable rwandais, l'accusé Séraphin Twahirwa, est assis dans la salle d'audience du palais de justice de Bruxelles, le 9 octobre 2023. AFP - SIMON WOHLFAHRT

Mercredi, les audiences ont repris avec la lecture de l'acte d'accusation, devant le second inculpé, Séraphin Twahirwa. Pierre Ba-

sabose, 76 ans, a été admis à l'hôpital pour une infection cutanée, probable conséquence de son diabète. Il a besoin de soins hospitaliers « pour une durée d'encore au moins quinze jours ». « Je le représenterai pendant tout ce temps », a indiqué son avocat, Maître Jean Flamme.

Carrure imposante et costume impeccable, Séraphin Twahirwa, 65 ans, comparaît donc seul sous bracelet électronique. L'acte d'accusation le présente comme un proche de l'ancien président Juvénal Habyarimana, évoluant dans les cercles du pouvoir extrémiste hutu.

Il aurait commencé à semer la terreur chez les Tutsis du quartier de Gikondo, à Kigali, avant le début du génocide, puis fondé et dirigé une milice interahamwe appelée « *Opération Kinya Suicide* ». Selon des témoins interrogés au cours de l'instruction, Séraphin Twahirwa était réputé pour sa cruauté et surnommé « *président* » ou « *terroriste* » en référence à sa position au sein des interahamwe de Gikondo.

Il doit répondre de nombreux meurtres et d'une douzaine de viols perpétrés entre jan-

vier et juillet 1994. Des faits rejetés en bloc par l'accusé.

De leur côté, des avocats de parties civiles soulignent qu'on juge là « *un donneur d'ordre, mais aussi un homme accusé d'avoir tué de ses propres mains* ». Une particularité

de ce procès puisque, jusqu'ici, la justice belge a surtout poursuivi des « *organiseurs* » ou des « *facilitateurs* » de massacres pendant le génocide des Tutsi. Le procès doit durer jusqu'à début décembre.